

Image not found or type unknown



J ai un indu a la caf on t il le droit de pas me payer la rentré scolaire

Par **Chapeau**, le 11/09/2024 à 14:46

Bjr j ai un indu a la caf et la caf veux pas me payer la rentré scolaire et pour l indu en question j ai un échéancier avec la caf .

Par **Isadore**, le 11/09/2024 à 15:32

Bonjour,

La CAF peut retenir tout ou partie de certaines prestations sociales en cas d'indû. Si un échéancier a été convenu avec la CAF et que vous le respectez, la CAF ne devrait normalement pas faire de retenue sur vos aides sociales en-dehors de cet échéancier.